

Développer les compétences professionnelles des personnes handicapées en situation de travail ou en parcours d'insertion : Action Non Reconduite Sur 2019

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Encadrants d'ESAT, EA, SIPFP, SESSAD

Organisme de formation

⇒ CEFRAS

Lieux & dates

Contexte

Le champ du travail adapté pour les personnes en situation de handicap avec les ESAT, les EA et les établissements de préprofessionnalisation ou de professionnalisation (SIPFP, SESSAD pro) sont traversés par des évolutions importantes :

⇒ Evolution de la commande sociale avec une visée inclusive plus forte et qui renforce l'accès au plus proche du milieu ordinaire sous toutes les formes possibles (les dispositifs hors les murs, les implantations au sein même des entreprises partenaires, les mises à disposition).

⇒ Augmentation de la vigilance sur le plan de la rentabilité des activités, de la qualité des biens et services produits et des innovations compte tenu de l'intensification de la concurrence dans le champ de l'économie sociale due notamment à la crise économique, et de l'augmentation de l'autonomie financière des ESAT.

⇒ Evolution des publics qui pour les uns, disposent d'un champ de capacité technique plus large (le motif de la présence en ESAT ne situe plus exclusivement du côté de la déficience intellectuelle) et pour les autres, voient leurs capacités évoluer du fait de leur vieillissement (comme dans les entreprises ordinaires, les « plans seniors » sont nécessaires pour adapter le travail).

⇒

Les répercussions de ces constats sur la pratique professionnelle des encadrants et éducateurs pourraient se résumer ainsi : comment développer les compétences des travailleurs ou futurs travailleurs, à la fois sur le plan technique et comportemental pour :

⇒ Favoriser leur valorisation et leur épanouissement au travail et dans la société ?

⇒ Leur offrir une meilleure adéquation entre leurs désirs et les opportunités d'activités en lien avec leur projet professionnel ?

La formation proposée devra donc permettre aux stagiaires de comprendre les nouveaux enjeux concernant le champ du travail adapté pour donner du sens à l'accompagnement au développement des compétences des travailleurs handicapés et de maîtriser un certain nombre d'outils et de techniques permettant cet accompagnement.

Objectifs

La formation se décline en 5 étapes correspondantes à un objectif et tenant compte

d'une logique progressive d'apprentissage de notions et de techniques pour arriver à la maîtrise de la compétence finale : accompagner le développement des compétences des travailleurs handicapés.

Il s'agit de permettre aux stagiaires :

- De resituer les missions du travail adapté sur le plan de la formation des travailleurs handicapés en tenant compte des évolutions de l'environnement et des publics
- D'identifier les compétences mobilisées dans une activité
- D'évaluer les compétences,
- De mettre en œuvre un dispositif d'apprentissage en milieu de travail
- De mettre en œuvre un parcours de formation dans le cadre du projet professionnel de l'usager

Prérequis

Etre en poste auprès de personnes en situation de handicap pour :

- Accompagner et encadrer des activités de « production de biens ou de services » (EA, ESAT, IME, SIPFP)
- Accompagner les parcours d'insertion professionnelle (SESSAD, SESSAD pro, SAVS, service insertion)

Contenu

Jour 1 : Situer les missions du travail adapté sur le plan de la formation des travailleurs handicapés, en tenant compte des évolutions de l'environnement et des publics.

Identifier les compétences mobilisées dans une activité :

- S'approprier les évolutions majeures du secteur du travail adapté
- Identifier les conséquences de ces évolutions sur l'accompagnement à la vie professionnelle des personnes handicapées
- Définir la compétence
- Identifier des objectifs d'apprentissages techniques et sociaux

Travail à réaliser durant l'inter-session :

- Réaliser une ébauche du référentiel d'activités de l'atelier ou d'un service ou d'une activité encadrée par le stagiaire

Jour 2 : Identifier les compétences mobilisées dans une activité. Évaluer les compétences :

- Définir les compétences pour son atelier
- Identifier des objectifs d'apprentissages techniques et sociaux pour son atelier
- Définir les principes de l'évaluation
- Comprendre le processus d'évaluation des compétences

Travail à réaliser durant l'inter-session :

- Utiliser un des outils d'évaluation des compétences sociales construit en sous-groupe auprès d'une personne accompagnée
- Identifier les points de facilité et les points de difficulté

Jour 3 : Évaluer les compétences. Mettre en œuvre un dispositif d'apprentissage en milieu de travail :

- Mettre en œuvre un processus d'évaluation des compétences

⇒ Comprendre les fondements des situations d'apprentissage

⇒ Conduire une séance d'apprentissage

Travail à réaliser durant l'inter-session :

⇒ Mettre en œuvre une séance d'apprentissage auprès du public

⇒ Identifier les points de facilité et les points de difficulté

Jour 4 : Mettre en œuvre un parcours de formation dans le cadre d'un projet professionnel de l'utilisateur :

⇒ Analyse de la Conduite d'une séance d'apprentissage

⇒ Co construire avec l'utilisateur son projet professionnel

⇒ Évaluation de l'action de formation